



PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-
DE-TÉMISCOUATA**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ**

AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière,
directrice générale de la susdite municipalité que :**

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL 2^{ième} ANNÉE

Que le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2025 – 2026 - 2027 de la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata a été déposé au bureau de la soussignée au 209, rue de l'Église à Saint-Elzéar-de-Témiscouata, le septembre 2025.

Que pour l'exercice financier 2026 du rôle d'évaluation foncière 2025, 2026 et 2027 de la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut-être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 03-97, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 03-97 sont disponibles au bureau municipal situé au 209, rue de l'Église à Saint-Elzéar-de-Témiscouata;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Témiscouata, à l'attention du directeur général;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

**DONNÉ À SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA CE VINGTIÈME JOUR DE
SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.**

Denise Dubé

Secrétaire trésorière et directrice générale